Ua	vieux village	urbanisation mixte à prédominance habitat, secteur plus dense
Ub		urbanisation mixte à prédominance habitat, secteur de densité modérée
Ubi		urbanisation mixte à prédominance habitat, secteur de densité modérée, sensibilité inondabilité
Ubci		installations commerciales, sensibilité inondabilité
UL		espace loisirs
Ue		activités industrielles, artisanales ou équipement d'intérêt collectif
	U "R123-11-h" espaces publics	espaces publics plus ou moins plantés à préserver ou mettre en valeur ou requalifier
	U (AU) "R123-11-h" paysage	éléments d'intérêt paysager et cours d'eau à préserver ou mettre en valeur ou requalifier
	U "R123-11-h" bâti	édifices publics et lieux particuliers (cure, moulin,...), + murs ... à préserver ou mettre en valeur
	ER	emplacements réservés voiries, espaces publics ou d'intérêt collectif
AU 1		urbanisation future au fur et à mesure réalisation équipements
AU 2		urbanisation future suite à modification AU 2i sensibilité inondabilité
AU 2L		urbanisation future suite à modification, concernant le site espace loisirs
AU 3		urbanisation future suite à révision
AU x		voirie et urbanisation future à long terme
A		zone agricole
		cours d'eau d'intérêt paysager à préserver
	bâti agricole	bâtiments d'élevage ou non
	bâti agricole patrimonial	réhabilitation possible avec changement de destination
N		zone naturelle inconstructible
Nep		zone naturelle admettant les équipements liés au captage eau potable
		périmètre protection rapprochée captage eau potable
		périmètre protection éloignée captage eau potable
		atlas zones inondables : limite crue décennale
		atlas zones inondables : limite des plus hautes eaux connues
"f"	Uf - Af - Nf	sites archéologiques recensés
		reculs sur D70 et A31 au titre du L111-1-4 ("amendement Dupont")

N

0 100 m

vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du

05 06

41
3

Annick JUNG-CHAPEL urbaniste et architecte-paysagiste
S i r e n s - 0 1 3 0 0 - M A S S I G N I E U D E R I V E S
tél 04 79 42 11 87 fax 04 79 42 28 81 AJC@wanadoo.fr

ARC-SUR-TILLE - 21

PLU approbation

PLAN DE ZONAGE : le village au 1/2500